



# Infos retraités-ées

**Retraité-e-s un jour  
Révolté-e-s toujours!!**



**Retraité·es ni nanti·es, ni privilégié·es !!**

Gouvernement, patronat, et “experts” en tout genre n’ont cessé, ces derniers mois, d’accuser les retraité·es de tous les maux. Nous serions responsables d’une grande partie de la dette du pays et du prétendu « déficit de la sécurité sociale ». C’est oublier les milliards d’euros d’exonérations de cotisations sociales accordées aux entreprises, ainsi que les aides publiques qui leur sont massivement versées, sans aucune contrepartie.

Ni nantis, ni privilégiés, 60% des retraités perçoivent une pension inférieure au Smic. 31% gagnent moins de 1 000 € par mois, dont 74% sont des femmes. Et 11% vivent en situation de pauvreté, voire de misère, avec une pension moyenne de 790 € par mois. Les syndicats de retraités CGT, UNIRS, UNSA, CFTC, CGC ont décidé d’une journée d’action le jeudi 20 mars. Ils dénoncent les menaces de suppression de l’abattement de 10 % sur leurs impôts, injustement qualifié de frais professionnel, ainsi que les propositions du Medef d’augmenter leur CSG. Ils revendiquent l’augmentation de 10 % des pensions et la revalorisation des petites retraites. Ils appellent à faire du 20 mars une journée pour la santé et la reconquête de la sécurité sociale.



**Bayrou taxe les mutuelles !!**

Ce n’est pas un scoop, il n’y a rien à attendre de ce gouvernement de passage, sauf le pire. Un exemple de l’enfumage, méthode Bayrou, mérite d’être souligné. Son éphémère prédécesseur, Barnier, avait programmé un plan « économie santé », sur l’hôpital et la maladie. Objectif : prélever un milliard d’euros en diminuant les remboursements sur les consultations et les médicaments. Cette mesure a finalement été abandonnée.

Bayrou use d'un procédé bien plus tordu : il ponctionne ce milliard sans toucher aux prises en charge. Il institue « une restitution » par les complémentaires-santé des hausses qu'elles ont décidées. Une mesure injustifiée alors qu'elles font face à la revalorisation des consultations médicales, paramédicales et à des dépenses de santé en forte inflation. Concrètement, le milliard payé en plus par l'utilisateur est reversé à l'État par ces organismes sous forme d'une taxe elle-même reversée à l'assurance-maladie. Une taxe direz-vous ? Mais oui, ça ne manque pas de sel pour qui affiche une sainte horreur de ce mot ! Or les complémentaires sont déjà soumises à un impôt de 14 % qui sert à financer la protection universelle maladie (ex CMU) et la complémentaire santé solidaire. Un impôt qui est d'ailleurs l'un des plus injuste et inégalitaire qui soit. Les cotisations aux complémentaires-santé sont de type marché privé, leur coût n'est pas proportionnel aux revenus, mais lié aux garanties souscrites. Adieu donc la cotisation sociale indexée sur les moyens et qui ne tient pas compte de la santé de l'assuré. La tarification au risque pénalise les plus malades et discrimine les personnes âgées contraintes à une large couverture pour limiter le reste à charge. Le montant des cotisations réclamées peut alors représenter jusqu'à un mois et plus de revenus par année, un coût qui éloigne d'une garantie correcte voire de toute garantie. En concurrence avec le privé genre AXA, les mutuelles doivent adapter leur gestion ou disparaître : c'est la loi du marché. La solution, il ne faut pas en faire mystère, c'est une Sécurité sociale pleine et entière offrant aux meilleures conditions l'accès à l'ensemble de l'offre santé. Oui, à moindre frais et sans surcoût d'impôt ; c'est le 100 % Sécu qu'il nous faut !



### Rap-tout sacem !!

Les musiques diffusées par les familles lors des cérémonies funéraires vont désormais faire l'objet d'une taxe. Les pompes funèbres seront chargées de récolter cette somme, puis de la verser à la Sacem. Comment ne pas penser à la chanson du célèbre trio les Inconnus, le « Rap- tout vampire » : «Faut qu'tu craches, faut qu'tu payes, pas possible que t'en réchappes, Nous sommes les frères qui rapent tout».



## Le 8 Mars 2025 !!

Le 8 mars n'est ni la fête de la femme, ni la fête des mères ou encore moins la Saint-Valentin. C'est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes, une journée de grève féministe de toutes et tous pour revendiquer et gagner l'égalité réelle au travail et dans la vie. C'est aussi une journée de solidarité avec les femmes du monde entier et de lutte contre les idées d'extrême droite sexistes et patriarcales. Dans toutes les entreprises et administrations où elles sont présentes, les femmes subissent des inégalités de carrière et de revenus avec un impact supplémentaire de la maternité, sur le déroulement de leur carrière. De plus, les tâches domestiques et familiales leur incombent toujours, et les violences sexistes et sexuelles persistent. Le 8 mars prochain, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, la CGT, avec d'autres organisations syndicales et féministes en France et à travers la planète, appelle à une grève féministe afin de rendre visible ce que serait un jour sans femmes au travail. Car un travailleur sur deux est une travailleuse et elles sont jusqu'à neuf sur dix dans de nombreux secteurs, si elles s'arrêtent, tout s'arrête !



## Besoin d'infos !!

Si tu as des questions, besoin de renseignement, besoin d'une écoute ... n'hésite pas à contacter la section des retraités par l'intermédiaire du syndicat , nous sommes à ta disposition.

## Les retraités CGT de la MEL

**Retraité-e-s un jour  
Révolté-e-s toujours !!**



**Des forces en plus pour la lutte et la fraternité... Et pour ceux qui veulent franchir le pas, il y a un bulletin d'adhésion.**



**PRENEZ CONTACT – ADHÉREZ à la Section Retraités-es CGT/MEL**

**Nom :..... Prénom : .....**

**Adresse :.....**

**Mail : ..... Téléphone : .....**

**Mail : [syndicat\\_cgt@lillemetropole.fr](mailto:syndicat_cgt@lillemetropole.fr) Téléphone 0320212346**

**RETOURNER : SYNDICAT CGT (Section retraités-es) 2 Boulevard des cités unies 59040  
Lille**